

LE GRAND DEBAT

PREAMBULE

Dans le cadre du Grand Débat National, la municipalité de Benais a fait le choix d'organiser deux réunions publiques les 16 et 23 février de 9H30 à 13H00 à la salle des fêtes du village (779 habitants). Le conseil municipal a choisi de proposer ces rencontres sous forme d'ateliers participatifs :

Atelier 1. Depuis Benais, l'organisation de l'Etat et des Services Publics.

Atelier 2. Depuis Benais, l'organisation de l'Etat et les Collectivités Publiques.

Atelier 3. Depuis Benais, la transition écologique et la transition énergétique.

Atelier 4. Depuis Benais, comment renforcer la démocratie et la citoyenneté.

Atelier 5. Libre expression.

Samedi 16 février 2019 : Six Benaisiens (trois hommes et trois femmes) se sont déplacés ainsi que six conseillers municipaux.

Samedi 23 février : Les échanges ont repris entre huit « Benaisiens » (1 homme et 3 femmes présents la semaine précédente et deux nouveaux participants - 2 hommes et 2 femmes) et les conseillers municipaux acceptant de participer au débat. Mme le Maire et deux conseillers ont poursuivi les prises de note et sont intervenus à la demande des participants au fil des échanges pour apporter informations et précisions.

Les participants se sont interrogés sur l'opportunité de parvenir à un consensus afin de faire remonter dans le cadre du grand débat des propositions claires, ou bien d'ajouter au terme des échanges, les différentes propositions qu'elles soient contradictoires ou non. C'est ce choix qui a été retenu. Toutefois, Il est apparu au cours des débats que les différentes interventions pouvaient être classées dans 4 rubriques et 1 « autres demandes » parce que transversales.

S'ils le souhaitent, les participants étaient invités à écrire en quelques mots leur état d'esprit à leur arrivée : « Révolté - Intérêt général - Écoute - Participation - Nouveau Départ - Réservé & Sans illusion - Devoir - Réformes - Intérêt général & Réformes - Partage - Immigration & Méditerranée & accueil – Crise humanitaire mondiale & Climat & Immigration - Très endormi - Climat & urgent »

I) DÉMOCRATIE VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE:

L'impérative réforme constitutionnelle / Les privilèges des élus nationaux / La réduction du nombre des élus / La durée des mandats / La réhabilitation fondamentale des symboles de la République : Liberté, **Egalité**, Fraternité et...**Laïcité** / La ferme réhabilitation des valeurs de la République : solidarité, antiracisme, tolérance, refus de la xénophobie.

A - Pouvoir et déontologie

- Le renouvellement de la classe politique, trop professionnalisée et bien trop technocratique: la perte de confiance, voire la défiance, inspirées par certaines pratiques de la classe politique et technocratique. Les pratiques clientélistes de certains élus ont prospéré durant de trop nombreuses années et ont conduit à certains désastres. Elles ont enseveli les pratiques vertueuses et déontologiques, dégradant ainsi la confiance des citoyens. Il importe de modifier la loi et la constitution afin d'apporter des garanties de changement et de justice aux citoyens. Personne ne doit être au dessus des lois, quelque citoyen que ce soit. Comment restaurer cette confiance ? A-t-elle jamais existé ?
- Lorsque la responsabilité de l'élu est reconnue, elle doit aboutir à des sanctions claires et dissuasives. Le système de « judiciarisation » aboutit actuellement paradoxalement à ce que personne ne soit plus responsable de rien. Les cas retentissant d'abus, de délits, de fautes inexcusables sont nombreux, ils s'inscrivent dans des temps longs au niveau du traitement de la justice et provoquent un immense écœurement chez le citoyen.
- Le principe de l'inéligibilité doit être à vie s'il y a condamnation en lien avec l'exercice d'un mandat, l'exemplarité en la matière est fondamentale.
- Pour tous les élus, chaque mandat devrait faire l'objet d'une analyse critique à mi parcours. Par qui ? Comment ? Quels critères et indices à retenir ? Quelle procédure ?
- Supprimer les trop grands privilèges des élus nationaux souvent perçus comme inacceptables et « au-dessus des lois », bien que ce soit « légal »: Y a-t-il encore démocratie lorsque les représentants des Français se votent des lois dans lesquelles ils sont partie prenante ?
- Limiter le nombre de mandats nationaux successifs consécutifs (2 à 3) avec une pause possible entre les mandats.
- Les élus cumulent des mandats, cumulent des fonctions, dans les conseils d'administration, cumulent des indemnités: comment peut-on prendre des décisions sans une connaissance fine du terrain et des sujets en cas de cumuls importants ? Préciser que nombre de fonctions restent bénévoles. Définir statut de l'élu.
- La question de la limitation à un mandat non renouvelable à la Présidence de la République est posée. Les avis sont partagés entre le maintien du quinquennat renouvelable une fois (ou non renouvelable) et l'abandon du quinquennat au profit du septennat non renouvelable.

- Le renouvellement de l'Assemblée Nationale devrait se faire par moitié comme cela se fait au Sénat.

B - Le R.I.C.

Se réapproprier la culture du débat et de la nuance. Outil intéressant dès lors que les règles sont claires et respectées

C - Le vote

- Respecter fondamentalement le résultat des urnes (cf. Traité établissant une Constitution pour l'Europe de 2005).

- Nécessité d'introduire une dose de proportionnelle significative dans les élections nationales.

- Le vote blanc : Prendre en compte le vote blanc en tant qu'expression d'une démarche citoyenne qui marque le fait de ne pas se retrouver dans les projets politiques proposés (Projet de Loi ?).

- Le vote doit-il devenir obligatoire (Projet de Loi ?)

D - Equité

- L'augmentation de la C.S.G. est mal ressentie par nombre de retraités qui considèrent avoir traversé des périodes « non fastes », avoir beaucoup travaillé et parfois peu progressé socialement. Ils ressentent ce nouveau pourcentage comme inéquitable eu égard à ce qui a été décidé concernant l'I.S.F.

- L'impôt : Chacun doit contribuer à l'impôt quel que soit ses revenus. La discussion s'engage autour de la T.V.A. et de la C.S.G. payées par tous. Comment réformer la T.V.A. ? Appliquer une T.V.A. particulière sur les produits de première nécessité.

- Favoriser l'accès à l'information pour le secteur rural et les personnes sociologiquement défavorisées (informer de l'existence d'aides, développer les ressources, les opportunités...)

E - Aspects évoqués au passage :

- La représentativité dans les deux assemblées (Classes ouvrières, agricoles...)

- La représentation syndicale (blocage/violence)

2) EVALUATION :

Le contrôle de l'action publique / L'absence d'évaluation des actions et des choix du Gouvernement (ISF...) / Rôle des politiques et analyse critique / L'irréalisme des propositions des candidats (entraînant des problèmes de crédibilité, de la désaffection, la frustration, des conflits...)
--

- La sécurité du Président de la République doit exclusivement être assurée par les services de la Nation (montrer la confiance dans nos institutions, être exemplaire...)

- L'évaluation des lois apparaît comme une nécessité. Comment les citoyens pourraient-ils y être associés ? Tirage au sort ?

- Le sujet de la décentralisation revient par le champ de l'environnement et de la prévention des risques, 1/4 des français sont concernés par le risque inondation et pourtant chaque année les conséquences graves de catastrophes liées à des autorisations d'urbanisme apparaissent. De nouveaux bâtiments publics sont construits ou reconstruits par exemple dans des zones à risque (ex : hôpital dans le sud de la France).

3) INFORMATION :

Le défaut de communication du Gouvernement / Comment sont utilisés nos impôts ? / Création de médiateurs.

- Il existe une incompréhension entre l'attente individuelle du citoyen (personnelle, familiale, locale, nationale, européenne...) et « l'objectif global supérieur » (politiques menées par les gouvernements)

- Constatation d'un réel besoin de plus d'information (les théories du complot, etc.). Régulation par les réseaux sociaux des informations qu'ils véhiculent

- Réduire la fracture numérique.

- Une information précise est nécessaire sur la complémentarité des sources d'énergie.

- Décalage entre ce qui peut être fait ou proposé dans le cadre de l'action publique (quelque soit le degré de proximité) et la perception et le ressenti que chacun peut en avoir.

4) EDUCATION CITOYENNE :

L'engagement citoyen / Le respect : le regard Paris-Province, le regard Villes-Campagnes / Remettre du sens et surtout du vécu dans la solidarité, la convivialité / Familles et enseignants / Valoriser l'importance des associations

- Le regard Paris - Province : Manque de bienveillance (politiques, journalistiques, etc.), idem regard France urbaine - France rurale.

- Nécessité absolue de renforcer le lien humain face à l'automatisation de la société (médiateurs, numérique...)

- Le sujet de la citoyenneté est largement débattu, la citoyenneté à l'école, au sein de la famille, de l'entreprise, du village et bien au delà... Question de l'engagement de chacun au service du collectif, l'importance de l'action associative, valoriser l'importance des associations. S'impliquer au delà de l'engagement de loisir.

- Apprendre aux enfants à donner du sens, leur permettre de développer l'empathie, la solidarité, le collectif... Le travail pédagogique d'éducation à la citoyenneté au quotidien doit être soutenu. On ne rappelle pas assez que les familles sont des modèles pour les enfants, l'école ne peut pas tout faire. L'accompagnement parental se fait au quotidien dès l'enfance.

- L'Education Nationale doit poursuivre son objectif sur le volet environnemental bien qu'un énorme travail soit réalisé par les enseignants, souvent c'est en entrant dans la vie active que l'on comprend réellement les conséquences de ses actes et de ses choix. (Coût des énergies, etc.). Elle doit participer à l'éducation au sens critique : être moins critique mais développer l'esprit critique !
- Développer les attitudes de convivialité et de solidarité (aller vers l'autre, sortir de l'isolement, créer du lien, la proximité, les relations de voisinage), lutter pour l'engagement et pour une participation citoyenne active, sensibiliser les jeunes : prises de conscience et actions.
- Environnement : Les mesures incitatives portées par l'Etat et les collectivités sont les bienvenues pour les usagers. Malheureusement les incitations financières sont souvent génératrices de hausse des prix du côté des entreprises qui s'installent sur ces marchés.
- Humanisme face aux mouvements de populations (climat, économie, sécurité)
- Être moins critique mais développer l'esprit critique !
- Il est constaté une forme de désintérêt de chacun pour l'action collective au sein de la société devenue très individualiste. La question de la rumeur, de la fausse information relayée sans vérification, sans filtre... a été longuement débattue.

DEMANDES AUTRES, MAIS NÉANMOINS ESSENTIELLES

- L'humain doit être au centre du projet de société.
- Lutte contre les déserts médicaux catastrophiques : imposer un an d'exercice (voire deux) obligatoirement en zone rurale, et sans exception, pour chaque jeune médecin autorisé à exercer en sortant de l'université après avoir bénéficié pendant de longues années des institutions éducatives françaises.
- La réforme fiscale est un énorme chantier qui doit être non seulement engagé mais mené à bien pour ramener plus de justice sociale et d'équité.
- Limiter les très hauts salaires. Choquant tant dans le public que dans le privé.
- Le maintien et l'adaptation des services publics au XXIème siècle sont une priorité. Ils sont le fondement de notre société française.
- Imposer le retour d'un minimum de déontologie dans la classe politique et technocratique (perte de confiance et défiance citoyenne). Il importe de modifier la loi et la constitution afin d'apporter des garanties de changement et de justice aux citoyens. Personne ne peut se croire au dessus des lois.
- La mobilité comme frein à tout en milieu rural là où la densité de population est faible. Le coût de la mobilité symbole fort de l'inégalité d'accès aux services publics, au travail, à la culture, aux loisirs... le coût des énergies, le coût de la transformation des habitats anciens, le coût ou l'absence de transport...
- Nécessité absolue de respecter les objectifs de la COP 21
- La priorité doit être donnée à la solidarité, à la protection urgente de la planète afin de prévenir et prendre en compte les crises humanitaires en cours et annoncées. L'appel de la jeune suédoise marque les esprits et interpelle.
- L'intérêt général est abordé au nom du principe d'égalité, de solidarité vis à vis des aléas climatiques à l'intérieur du Pays et au delà des frontières (les migrants, les réfugiés climatiques, économiques, les jeunes mineurs étrangers, les sans domicile fixe, la grande pauvreté, la misère et l'exploitation de cette misère et de cette vulnérabilité, etc.)
- La question de la défiance envers le grand débat est posée, une immense majorité des habitants n'a pas souhaité participer. Servira t-il à quelque chose ? Tout n'est-il pas déjà décidé ? À quoi bon ? Difficulté aussi pour chacun à venir s'exprimer publiquement, oser, s'exposer ?